EPHE
Sciences historiques et philologiques

Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques
Résumés des conférences et travaux

148 | 2017
Annuaire de l'EPHE, section des Sciences historiques et philologiques (2015-2016)

Histoire de la diplomatie et des relations internationales au XIXe siècle

Histoire de la diplomatie et des relations internationales au XIX[e] siècle

Yves Bruley

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/ashp/1979
DOI : 10.4000/ashp.1979
ISSN : 1969-6310

Éditeur
Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée
Date de publication : 1 septembre 2017
Pagination : 271-276
ISSN : 0766-0677

Référence électronique
Yves Bruley, « Histoire de la diplomatie et des relations internationales au XIX[e] siècle », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 148 | 2017, mis en ligne le 28 septembre 2017, consulté le 29 juin 2023. URL : http://journals.openedition.org/ashp/1979 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ashp.1979

Tous droits réservés

HISTOIRE DE LA DIPLOMATIE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES AU XIXe SIÈCLE

Maître de conférences : M. Yves Bruley

Programme de l'année 2015-2016 : I. *Initiation aux sources, aux méthodes et à l'historiographie*. — II. *Le « Concert européen » : recherches sur la diplomatie multilatérale au XIXe siècle*.

I. *Initiation aux sources, aux méthodes et à l'historiographie*

Pour la première année d'existence de cet enseignement, il convenait de proposer de prime abord aux étudiants et aux auditeurs une initiation à l'histoire de la diplomatie et des relations internationales, et en tout premier lieu une présentation de ses sources françaises.

C'est pourquoi les premières séances ont été consacrées à une histoire des archives du ministère des Affaires étrangères[1]. Histoire institutionnelle, depuis les traités conservés au Trésor des chartes, les premiers efforts de Philippe de Béthune, le frère de Sully, pour réunir une collection d'instructions et de dépêches d'ambassadeurs, et l'acte fondateur de Colbert de Torcy qui s'empare des papiers de son prédécesseur et les fait relier ; les péripéties des fonds d'archives, des acquisitions marquantes (Papiers Richelieu, Mazarin, Saint-Simon, etc.), des déménagements successifs de Paris à Versailles, puis de nouveau à travers Paris dans divers hôtels jusqu'à l'installation en 1853 dans l'aile qui leur fut réservée par les bâtisseurs du Quai d'Orsay[2]. Histoire des fonds et des séries, dont l'apparition successive permet une description en lien avec le contexte de leur création et l'évolution administrative du ministère : les correspondances diplomatiques et consulaires, politiques et commerciales, les « mémoires et documents », les « papiers d'agents », les séries administratives, et jusqu'aux archives rapatriées des postes, conservées au dépôt de Nantes. Histoire enfin des usages de ces archives : pour le travail diplomatique proprement, tant des agents du Département que des diplomates partant rejoindre un nouveau poste et prenant connaissance des correspondances passées ; pour la formation des futurs diplomates, élément essentiel qui suscita la création de l'éphémère Académie politique au Louvre en 1712[3], et qui a toujours été, surtout au XIXe siècle, un passage presque obligé pour tout postulant aux fonctions diplomatiques.

1. On a présenté les principaux outils de travail et ouvrages historiques sur ce sujet : *Les Archives du ministère des Relations extérieures depuis les origines. Histoire et guide, suivi d'une étude des sources de l'histoire des Affaires étrangères dans les dépôts parisiens et départementaux*, Paris, Imprimerie nationale, 1984, 2 vol. ; Jean Baillou (dir.), *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, Éditions du CNRS, 1984, 2 vol. ; Armand Baschet, *Histoire du dépôt des archives des Affaires étrangères*, Paris, Plon, 1875, qui, bien qu'ancien, peut rendre encore bien des services.
2. Les archives sont aujourd'hui pour l'essentiel conservées et consultables dans une annexe du ministère construite à La Courneuve en 2009.
3. Les travaux de Guy Thuillier sur ce sujet ont évidemment été présentés.

Les années 1870 constituent un net tournant. D'abord parce que l'ouverture de l'École des sciences politiques ouvre des perspectives plus universitaires à la formation des futurs agents des Affaires étrangères, mais surtout parce qu'à cette période où l'histoire de la diplomatie occupe tous les esprits, les Archives diplomatiques sont enfin ouvertes aux historiens (1874). Depuis cette date, l'usage des archives a peu à peu décru dans l'action diplomatique *stricto sensu*, tandis qu'au contraire la recherche historique a connu un essor spectaculaire. La toute jeune École pratique des hautes études n'y a d'ailleurs pas été étrangère, notamment en recrutant Gabriel Hanotaux comme maître de conférences dès les années 1870[4].

Si les diplomates des siècles passés ont toujours été, par nécessité professionnelle, les premiers historiens des relations internationales, le XIXe siècle a vu se constituer une nouvelle discipline, l'histoire diplomatique. C'est à cette genèse que les séances suivantes ont été consacrées. Elles ont permis de mettre en lumière le rôle du diplomate et historien Gaétan de Raxis de Flassan, figure aussi insolite que méconnue, auteur d'une *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française ou de la politique de la France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis XVI*[5]*,* dont les sept volumes parus en 1809 et réédités dès 1811 peuvent être considérés comme l'acte de naissance de l'histoire diplomatique en France. Cette discipline se construit peu à peu dans la première moitié du siècle, d'une part avec les travaux sur l'histoire de la Révolution et de l'Empire dans leurs aspects internationaux, d'autre part avec les premières grandes études sur la diplomatie d'Ancien Régime fondée sur une étude scrupuleuse des archives. Son principal représentant est alors Auguste Mignet, qui avait accès à tous les documents qu'il voulait, puisqu'il était, précisément, directeur des Archives du ministère des Affaires étrangères.

Mais l'apogée de l'histoire diplomatique commence avec les années 1870, qui voient les publications de documents et les études se multiplier avec l'ouverture des Archives au public, dans le contexte du traumatisme de 1870 qui invite à rechercher les traditions anciennes de la diplomatie française pour refonder celle-ci sur des bases assainies. Une séance a été consacrée à l'historien majeur que fut Albert Sorel[6], à son œuvre et à son rayonnement, mais aussi aux critiques dont il a fait l'objet au XXe siècle[7]. Si Sorel n'est pas le « père » de l'histoire diplomatique – paternité

4. À noter aussi dans ce contexte la thèse de Frédéric Masson, *Histoire du département des Relations extérieures sous la Révolution*, 1877.
5. Gaëtan de Raxis de Flassan, *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis XVI, avec des tables chronologiques de tous les traités conclus par la France*, Paris, chez Lenormant, 1809, 2e édition en 1811 : le « discours préliminaire » a été augmenté pour la seconde édition, ce qui méritait une analyse.
6. Albert Sorel, *Le Traité de Paris du 20 novembre 1815*, 1872 ; *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, Paris, 1875 ; « L'enseignement de l'histoire diplomatique », *Nouveaux essais d'histoire et de critique*, 1898 ; et les huit volumes de son monument, *L'Europe et la Révolution française*, notamment le premier volume sur la diplomatie d'Ancien Régime.
7. Par exemple celle de Lucien Febvre, avec sa pertinence et son impertinence, dans *Combats pour l'histoire*, (p. 11) en 1952 : « … je n'ai pas accepté avec placidité l'histoire des vaincus de 1870, ses prudences tremblotantes, ses renoncements à toute synthèse, son culte laborieux, mais intellectuellement paresseux, du "fait", et ce goût presque exclusif de l'histoire diplomatique ("Ah, si nous l'avions mieux apprise, nous n'en serions pas là !") qui d'Albert Sorel, ce demi-dieu, à Émile Bourgeois, ce dixième de dieu, obsédait les hommes qui nous endoctrinèrent de 1895 à 1902. »

qu'il conviendrait de reconnaître à Flassan – il en est la plus grande illustration au XIXe siècle et celui qui a, le premier, tenté d'en rationaliser la méthode, au point d'exercer pendant plus de trente ans un véritable magistère.

Les séances suivantes ont été consacrées à la transformation de l'histoire diplomatique en histoire des relations internationales[8], au cours du XXe siècle, avec les problématiques bien connues mises en exergue successivement par Pierre Renouvin[9] et Jean-Baptiste Duroselle[10], en montrant bien que ces deux historiens, souvent associés, se distinguent en réalité assez nettement. Au-delà de ces figures très connues, il convenait d'insister sur la richesse et la diversité de ce courant historiographique[11], qui a su perpétuer en France, malgré un contexte idéologique hostile, un pan entier de l'histoire politique, avec une belle continuité qui n'a jamais empêché le grand renouvellement de cette discipline[12].

Enfin, la création de cette maîtrise de conférences par l'EPHE en 2015 a pu être resituée dans son contexte historiographique immédiat : 1° Les analyses de Georges-Henri Soutou sur la notion de « système international », peuvent être appliqués avec fruit à l'histoire de l'Europe depuis 1815 ; 2° les travaux nombreux, d'une part en histoire moderne (autour de Jean-Claude Waquet ou de Lucien Bély), d'autre part en histoire du XXe siècle, ont montré tout l'intérêt d'une histoire portant sur la diplomatie elle-même, prise comme objet d'étude ; 3° les travaux les plus récents sur la diplomatie française au XIXe siècle (institutions, personnel, pratiques, négociations, champs d'action, processus de décision, idées, débats publics, représentations, etc.) que le titulaire de cette maîtrise de conférences a tenté de construire, seront désormais poursuivis et développés dans le cadre de l'École pratique des hautes études.

II. *Le « Concert européen » : recherches sur la diplomatie multilatérale au XIXe siècle*

S'inscrivant dans l'axe de recherche de l'équipe SAPRAT « Histoire de la négociation », la seconde partie de l'année a été consacrée à l'exposé de recherches actuelles sur la diplomatie multilatérale au XIXe siècle. Il s'agissait d'une première série de séances sur ce thème, dont l'étude sera poursuivie dans les années à venir (pour au moins deux autres années), jusqu'aux négociations multilatérales qui ont

8. Jean-Baptiste Duroselle, « De l'histoire diplomatique à l'histoire des relations internationales », dans *Mélanges Pierre Renouvin. Études d'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 1966 ; Jacques Thobie, « Diplomatique (histoire) », dans André Burguière (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, 1986.
9. Pierre Renouvin (dir.), « Introduction générale », *Histoire des relations internationales*, t. I, Paris, Hachette, 1953 (l'ensemble compte huit volumes) ; Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Hachette, 1964.
10. Jean-Baptiste Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, et *L'Abîme. 1939-1944*, Paris, Imprimerie nationale, 1979 (La politique étrangère de la France), notamment les avant-propos.
11. Nous avons étudié en particulier : René Girault, « Le difficile mariage de deux histoires. Économie et relations internationales dans le monde contemporain », *Relations internationales*, n° 41, printemps 1985. Texte repris dans le recueil d'études *Être historien des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.
12. Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012 (Le nœud gordien).

suivi la Grande Guerre et donné naissance au multilatéralisme institutionnalisé avec la SDN.

Les séances de l'hiver et du printemps 2016 ont permis de mettre en lumière la genèse du « Concert européen », après la fin des guerres de la Révolution et de l'Empire, et de le conduire jusqu'à son premier apogée qui fut le congrès de Paris de 1856.

Le point de départ consiste à s'émanciper de quelques idées reçues : non, l'Europe n'a pas commencé avec la construction européenne, de même que la communauté internationale n'est pas née avec la SDN et l'ONU ; non, le XIXe siècle international n'est pas une simple « persistance de l'Ancien Régime », il ne se limite pas à une opposition manichéenne entre une diplomatie réactionnaire du type « Sainte-Alliance » et des mouvements progressistes ou révolutionnaires en faveur des libertés, des nationalités et du progrès social. En somme, il ne faut considérer le XIXe siècle ni comme une prolongation de l'Ancien Régime, ni comme une vague préparation du XXe siècle : il faut l'étudier pour lui-même. Il existe de multiples approches possibles de cette diplomatie du XIXe. Celle qui a été choisie ici porte sur l'un de ses principaux apports dans l'histoire des relations internationales : l'essor de la négociation multilatérale.

Le problème que pose l'expression « Concert européen[13] » – problème qui fait aussi tout son intérêt – est qu'elle est employée dans des sens différents selon les historiens. Pour les uns, derrière Duroselle et Renouvin, le Concert européen n'est qu'une *pratique diplomatique* : c'est la diplomatie multilatérale, les congrès et conférences, telle qu'elle s'est pratiquée entre le congrès de Vienne et la guerre de 1914. Pour d'autres, principalement autour de Georges-Henri Soutou[14], le Concert européen s'entend beaucoup plus largement et désigne un *système international,* celui de l'Europe à partir du congrès de Vienne jusqu'à la Grande Guerre, et même d'une certaine façon jusque dans l'entre-deux-guerres. Selon G.-H. Soutou, un système international se caractérise, pour simplifier, par une certaine combinaison de trois réalités : 1° un ou des équilibres organiques entre les puissances ; 2° des pratiques diplomatiques et des règles juridiques communes ; 3° des valeurs communes de civilisation. Or, à ses yeux, la diplomatie multilatérale au XIXe siècle est bien plus qu'une simple pratique : son essor même, au cours du siècle, révèle une véritable conception des relations internationales ; le Concert européen est la partie la plus visible d'un *système* cohérent et évolutif.

13. L'historiographie, ancienne, a connu une certaine éclipse avant de se renouveler depuis une quinzaine d'année. Charles Dupuis, *Le Principe d'équilibre et le concert européen de la paix de Westphalie à l'acte d'Algésiras*, Paris, Perrin, 1909 ; Jean-Baptiste Duroselle, « Le Concert européen », *Relations internationales*, n° 39, 1984 ; « L'Ordre européen aux XIXe et XXe siècles », *Relations internationales*, n° 90, 1997 ; Jean Bérenger et Georges-Henri Soutou (dir.), *L'Ordre européen du XVIe au XXe siècle*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1998 ; Jacques-Alain de Sédouy, *Le Concert européen. Aux origines de l'Europe (1814-1914)*, Paris, Fayard, 2009 ; *Du « Concert européen » au concert mondial, 1815-2015*, *Bulletin de l'Institut Pierre-Renouvin*, n° 42, 2015 (disponible gratuitement en ligne sur le site de l'université Paris-I).

14. Georges-Henri Soutou, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, 2007 (Nouvelle Clio) ; pour une présentation synthétique de son interprétation : Georges-Henri Soutou, « Concert européen, système européen, ordre européen », dans Robert Frank (dir.), *Pour une histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012, p. 566-568.

Ce cycle de conférences a voulu approfondir cette approche convaincante du système international de l'Europe au XIXe siècle, mais surtout lui faire subir l'épreuve des faits historiques. C'est pourquoi le projet a consisté à partir de l'histoire du Concert européen dans sa définition restreinte et sceptique – une *pratique* diplomatique – et de voir jusqu'où l'histoire de cette pratique permettra d'aller dans l'analyse d'un *système*. L'étude érudite de la diplomatie multilatérale, dans son fonctionnement, sa naissance, ses échecs, son essor, ses différents avatars au cours du siècle, met-elle en lumière les équilibres entre les puissances, l'existence de pratiques et de règles juridiques communes, le partage d'un certain nombre de valeurs ? Permet-elle de dégager les caractères et surtout les évolutions d'un véritable système international ? L'ambition n'est pas d'élaborer ou de valider quelque théorie des relations internationales que ce soit, dans laquelle l'étude des faits risquerait de se perdre, mais au contraire d'aboutir à une périodisation plus fine de l'histoire de la diplomatie au XIXe siècle, en y introduisant toutes les nuances nécessaires. L'ambition est surtout de consolider la connaissance que nous avons des faits eux-mêmes, en se plaçant au plus près des documents, en cherchant à utiliser des archives encore peu exploitées sous cet angle pour le XIXe siècle – notamment les Papiers d'agents. On pourra ainsi dégager des sujets de recherches porteurs à proposer à des étudiants de master ou de doctorat.

Les premières séances de ce cycle ont été consacrées à l'époque révolutionnaire et napoléonienne[15], au cours de laquelle la diplomatie multilatérale a été systématiquement refusée par la France, tandis que ses adversaires réclamaient la tenue d'un congrès général (qui les aurait évidemment favorisés) et réfléchissaient à des formes futures de diplomatie capables de favoriser la concertation entre les puissances. Le congrès de Vienne, étudié ensuite dans son fonctionnement[16], a montré la force et les limites de ce multilatéralisme plus spectaculaire que réellement fondateur. Nonobstant son œuvre juridique, l'événement démesuré de 1814-1815 n'aurait guère établi un concert international efficient, si les Cent-Jours et la victoire de l'ultime coalition contre Napoléon n'avait pas suscité, d'une part le traité dit de « Sainte-Alliance »[17], d'autre part le second traité de Paris qui, lui, prévoit explicitement la réunion de congrès diplomatiques.

L'analyse des congrès de l'Europe metternichienne (d'Aix-la-Chapelle à Vérone) a montré *primo* qu'il s'agissait d'une tentative d'établir un « directoire » européen plutôt qu'un « concert », et *secundo* que ce directoire avait été finalement assez bref et peu efficace, du fait de l'hostilité de l'Angleterre au principe d'intervention dans des États indépendants, et du fait de la lutte entre la Russie et l'Autriche pour la primauté sur le continent[18]. Les séances consacrées à l'indépendance des États américains

15. Voir les travaux de Marc Belissa sur la période du Directoire et du Consulat. Pour l'époque napoléonienne, le renouveau d'intérêt pour ces sujets a suscité l'organisation d'un colloque en 2014 : Yves Bruley et Thierry Lentz (dir.), *Diplomaties au temps de Napoléon*, Paris, CNRS Éditions, 2014.
16. Thierry Lentz, *Le Congrès de Vienne*, Paris, Perrin, 2013 ; *Le Congrès de Vienne, ou l'invention d'une nouvelle Europe*, Paris, Éditions Artlys, 2015 (remarquable catalogue de l'exposition du musée Carnavalet).
17. Son arrière-plan idéologique a été bien mis en lumière par Stella Ghervas, *Réinventer la tradition. Alexandre Stourdza et l'Europe de la Sainte-Alliance*, Paris, Honoré Champion, 2008.
18. Maurice Bourquin, *Histoire de la Sainte-Alliance*, Genève, 1954 ; Guillaume de Bertier de Sauvigny, *Metternich et la France après le congrès de Vienne*, Paris, Hachette, 1969, 3 vol.

vue d'Europe, et surtout à la Grèce ont bien mis en lumière l'échec de ce « directoire européen » qui aura été, en fait, le programme politique de l'Europe dite de la Sainte-Alliance[19].

Le véritable Concert européen prend forme, dans le contexte des commotions révolutionnaires de 1830, avec une ambition plus réduite et moins idéologique, renonçant à une politique réactionnaire et répressive. Sa grande réussite est la gestion collective par les puissances européennes de l'indépendance belge. La grande crise orientale des années 1839-1841 donne une nouvelle impulsion au Concert européen qui, en isolant la France, l'a finalement contrainte à reculer et à accepter un compromis.

Lors de la vague révolutionnaire de 1848-1849, les puissances n'ont guère concerté leur diplomatie, sinon de manière bilatérale, et ce n'est qu'avec le retour de la Question d'Orient en 1853 que le Concert européen entre dans une nouvelle période. Sur ce point, distance est prise avec l'interprétation historique de Paul Schoeder[20], qui voit dans le Printemps des peuples et surtout dans la guerre de Crimée le déclin du Concert européen. Les séances de ce séminaire ont permis de montrer qu'au contraire, la guerre de Crimée et ses suites ont donné une puissante impulsion au Concert européen, dont la période la plus fructueuse semble aller du congrès de Paris de 1856 à la guerre franco-allemande de 1870[21]. Pour le moment, ont d'abord été étudiées les longues phases de négociations entre les grandes puissances pendant la guerre de Crimée elle-même. Certes, ces conférences de Vienne n'ont pas réussi à empêcher ni à interrompre la guerre, mais elles ont habitué les puissances à une pratique continuelle de la négociation multilatérale. En outre, les enjeux immenses de la réforme interne de l'Empire ottoman ont eux aussi contraint les grandes puissances à une concertation multilatérale sous forme de conférences diplomatiques à Constantinople.

Enfin, le congrès de Paris de 1856 a été étudié en détail, grâce aux sources publiées et à des correspondances et témoignages inédits. On a montré comment les plénipotentiaires et leurs collaborateurs ont dû inventer des formes fluides et efficaces de négociations, afin de parvenir à un résultat positif. À la différence du congrès de Vienne, celui de Paris ne s'est pas seulement conçu comme un congrès général mettant un point final à une guerre européenne. Il a été pensé aussi comme un acte fondateur pour la diplomatie multilatérale, dont il prévoit explicitement les prolongements, que ce soit pour fixer le sort des Principautés roumaines, pour gérer dans la longue durée la libre navigation du Danube ou la dette publique de la Grèce, pour réformer le droit maritime, ou encore pour imaginer des formes de gestion de crise par la médiation ou l'arbitrage.

19. C'était déjà la lecture proposée par Charles Dupuis, *op. cit*., en 1909, et, confrontée à notre connaissance des faits, elle reste plutôt convaincante.
20. Paul W. Schroeder, *The Transformation of European Politics 1763-1848*, Oxford, Clarendon Press, 1994.
21. Yves Bruley, *Le Quai d'Orsay impérial. Histoire du ministère des Affaires étrangères sous Napoléon III*, Paris, Éditions A. Pedone, 2012 ; *La Diplomatie du Sphinx. Napoléon III et sa politique internationale*, Paris, CLD, 2015.